



t 04.66.83.81.42
f 04.66.83.00.72
e.mail : mairiedecardet@orange.fr

COMPTE RENDU **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 15 MARS 2016 à 18h45

Nombre de membres
Affiliés au Conseil Municipal = 15
En exercice = 15
Qui ont pris part à la délibération = 15

Date de la convocation-diffusion
10/03/2016

Date d'affichage du CR

L'an deux mil seize le quinze du mois de mars à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Fabien CRUVEILLER, Maire.

Etaient présents : Mesdames AIGOIN Christine, FIGUIERE Sophie, FOURNEL Isabelle,
Messieurs BRIONI Stéphane, CARNIAUX Pierre, CRUVEILLER Fabien, DURANDET Pierre, HUISMAN John, JUAREZ Paul,
PINCHARD Philippe, ROQUE Laurent, VERNHET Patrice

Absents excusés : Madame POUJOL Sophie ayant donné pouvoir à Monsieur BRIONI Stéphane en vertu d'un acte sous seing privé en date à Cardet du 14/03/2016
Madame BOUCHET Catherine ayant donné pouvoir à Monsieur ROQUE Laurent en vertu d'un acte sous seing privé en date à Cardet du 14/03/2016
Monsieur GILHODEZ Thierry ayant donné pouvoir à Madame FIGUIERE Sophie en vertu d'un acte sous seing privé en date à Cardet du 14/03/2016

Secrétaire de séance : Christine AIGOIN

- **Approbation du Compte-Rendu du précédent Conseil Municipal**

ORDRE DU JOUR

1. ASSAINISSEMENT : Schéma directeur

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité d'engager l'étude du Schéma Directeur d'Assainissement et Zonage d'assainissement des eaux usées.

Un bureau d'études doit être retenu pour assister la collectivité dans ce projet.

Une consultation de Bureaux d'études a été lancée courant février 2016.

Après ouvertures et analyses des offres, la Commission d'Appel d'Offre réunie le 25/02/2016 à 18h rapporte les éléments au Conseil, qui :

- Constate la réception de 3 offres de bureau d'études :
 - REALITE Environnement : 68 900.00 € HT ;
 - RCI : 59 350.00 € HT,
 - Cereg Ingénierie : 50 980.00 € HT

- Décide de retenir, l'entreprise la mieux disante, Cereg Ingénierie, pour un montant total de 50 980.00 € HT
- Donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toute pièce se rapportant à ces marchés, notamment :
 - Lettre de notification du bureau d'étude retenu ;
 - Ordre de service de lancement de l'étude, à émettre ultérieurement, une fois que les subventions demandées seront obtenues.

Monsieur le Maire rappelle à cet effet que ces travaux doivent être subventionnés à hauteur de 60% par le Conseil Général du Gard et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

2. VIE LOCALE : Demande d'occupation du domaine public

Monsieur Frédéric ROUX, gérant du « Bar Beau Rivage » en date du 15 Février 2016, nous demande l'autorisation d'installer une terrasse, rue du temple, du samedi 01 Avril 2016 au samedi 29 Octobre 2016 sur le domaine public.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'autoriser Monsieur Frédéric ROUX, gérant du Bar Beau Rivage à installer une terrasse sur le domaine public.
- de fixer à 150 euros la redevance pour occupation temporaire du domaine public dans le cadre de l'arrêté municipal autorisant le bar beau rivage à installer une terrasse pour la saison estivale.
- de rappeler les enjeux et la responsabilité des gérants liés au respect de la réglementation en matière de débit de boissons, d'occupation du domaine public, horaires d'ouverture. (cf. texte officiel)

Questions diverses :

- Urbanisme : Monsieur Brioni présente le projet de PADD et recueille les remarques, corrections, observations des membres du conseil municipal en vue d'une délibération à venir prochainement.
- Personnel : Monsieur le Maire présente le CNAS (Centre National d'Action Sociale) aux membres du conseil municipal qui souhaitent des précisions en vue d'une délibération prochaine sur le sujet.
- Personnel : Monsieur le Maire expose les mouvements de personnel à prévoir en 2016. Les membres du conseil municipal actent et émettent à l'unanimité un avis favorable au recrutement d'une personne handicapée dans le cadre d'un CAE de 20heures/hebdo, financé à hauteur de 80% pour faire face aux mouvements de personnel et générer ainsi des économies sur ce poste budgétaire.
- Monsieur Roque propose d'aménager le plateau sportif par l'acquisition de deux équipements multisports. Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité à cette proposition.
- Monsieur le maire présente un tableau comparatif des propositions de rachat/vente de matériel technique afin de renouveler la tondeuse à moindre coût. Le conseil municipal prend acte des propositions des différentes entreprises et repousse la décision à un prochain conseil municipal afin d'explorer plus avant les différentes options.
- Le conseil municipal aborde les différentes hypothèses pour occulter le soleil au foyer communal. Des devis sont présentés, une décision devra être prise rapidement.

- Le conseil municipal acte un budget de 1500 euros pour équiper la bibliothèque en mobilier.
- Madame Aigoïn rappelle les conclusions de la DDTM relatives à la mezzanine du temple qui ne doit plus être utilisée. La porte des toilettes serait à changer.

Séance levée à 20h55

Fabien CRUVEILLER
Maire de CARDET